Motion rejetée pour un parking gratuit en ville

VERVIERS

La problématique du parking est revenue sur la table du conseil communal ce lundi soir.

Pourra-t-on bientôt voir la fin de privatisation du parking payant à Verviers ? C'est la question que l'on posait début septembre suite à la nouvelle avancée dans le dossier de résiliation anticipée de la convention liant la Ville de Verviers à la société privée Indigo pour la gestion du stationnement. Le dossier *"est aujourd'hui prêt"*, indiquait le désormais ex-échevin des Finances Alexandre Loffet dans un communiqué. *"Les analyses juridiques reçues confirment que le cahier spécial des charges permet à la Ville de résilier la concession, à tout moment moyennant un préavis de 6 mois et le rachat au concessionnaire des investissements et du matériel du concessionnaire à leur valeur comptable résiduelle*, expliquait-il. *Il est également établi que l'application de cette clause n'est en rien contraire au contrat en cours."*

La motion a été rejetée à 24 voix contre, 8 pour et 4 abstentions d'Ecolo.

Le coût de rachat des équipements, s'il devait intervenir ce jour, est estimé à 618 000 euros. La Ville aurait 6 mois pour procéder au recrutement d'agents communaux pour assurer la reprise du contrôle du stationnement par le service public.

Une motion

Depuis des années, le PTB Verviers lutte pour la gratuité de stationnement et le retour à un parking sous gestion publique. Lors du conseil communal du 29 juin dernier, le chef de groupe László Schonbrodt avait demandé au collège de s'engager à rompre le contrat par le vote d'une motion en ce sens. *"Nous avions accepté de la reporter en septembre pour laisser le temps à la majorité d'être prête"*, a-t-il rappelé. La motion est donc revenue sur la table ce lundi, tandis qu'une pétition en ligne est en cours (217 signatures). *"Le retour à un parking gratuit géré par le public est un premier pas pour soulager le portefeuille des Verviétois et sauver nos commerçants qui souffrent de la crise sanitaire."*

Le chef de groupe s'est dit déçu de la réponse faite par l'échevin Maxime Degey (MR): *"Je constate un recul par rapport à la précédente majorité."* Pour l'échevin, en effet, *"il est trop tôt pour donner une satisfaction"*, la mesure ayant un impact important sur le budget de la ville déjà fort sollicité par les travaux. La motion a été rejetée par le conseil à 24 voix contre, 8 pour (dont Muriel Targnion et Alexandre Loffet) et 4 abstentions d'Ecolo.

Aude Quinet

La problématique du parking fait partie des dossiers que reprend la nouvelle majorité. © BELGA

Recours déposé au Conseil d'État contre la motion

Lors de sa prise de parole ce lundi soir, Muriel Targnion s'est dite heurtée des propos faits au point du vote de la motion "mixte", *"à l'exception du groupe Ecolo et de Claude Orban (CDH)". "Un grand nombre de citoyens sont révoltés par ce qui se passe,* a-t-elle fustigé. *Si demain je vais au Conseil d'État, c'est pour faire respecter la loi et pour que la loi soit établie. Je ne préjuge pas que j'ai raison, les juristes sont divisés sur la question. Le but de cette démarche pour Verviers mais aussi pour toute la Wallonie : que le code de la démocratie locale puisse être respecté".* Avec l'aide de son avocat, Muriel Targnion avait en effet dit envisager un recours au Conseil d'État pour trancher de la légalité de la fameuse motion. Elle a finalement déposé son dossier ce mardi. La désormais conseillère indépendante a remercié les 3 000 citoyens qui l'ont élue *"comme bourgmestre démocratiquement".* Elle s'est dite sereine après avoir passé ces cinq années à la tête de la ville. Elle a conclu en reprenant le texte de l'écrivain français André Gide "Le temps qui passe" *"qui reflète parfaitement mon état d'esprit aujourd'hui".*

A.Q.

Plus de puissance pour la future centrale TGV

SERAING

Elia sollicite un permis afin d'alimenter la future centrale TGV en électricité.

Luminus voit grand pour sa centrale Turbine Gaz Vapeur située le long de la Meuse sur le territoire sérésien.

Un projet, annoncé début 2020, qui permettrait, grâce à la construction d'une 2e unité de produire 870 MW… d'électricité et d'ainsi assurer la sortie du nucléaire en proposant des solutions alternatives en matière de production d'énergie.

Afin d'être en ordre de marche lorsque les enchères seront lancées en octobre 2021 dans le cadre du mécanisme de rémunération de capacité (CRM), Luminus a déjà sollicité son permis unique auprès des autorités. La décision est attendue début 2021.

Mais, pour alimenter cette nouvelle infrastructure, il faudra de l'électricité. Un surplus de 220 000 volts plus précisément que seul Elia, gestionnaire du réseau de transport d'électricité haute tension en Belgique, peut acheminer.

C'est pour cette raison qu'il a organisé mardi soir au centre culturel de Seraing une réunion d'information préalable à l'étude d'incidence sur l'environnement. Objectif: présenter le projet de liaison souterraine permettant de connecter la future centrale à son réseau via le poste électrique de Rimière.

"Le tracé d'un peu plus de 10 km prévoit un passage de 6,2 km par Seraing, 3,3 km sur le territoire de Neupré et 400 m sur celui de Flémalle. Il emprunte 80 % de route et 20 % de chemins boisés. Nous essayons toujours de nous caler sur les infrastructures existantes à savoir, pour ce projet, des routes mais aussi une conduite de la SWDE dans les bois de Seraing", explique Frédéric Bertrand, Community Relations Officer chez Elia.

Si le cheminement administratif de demande de permis se poursuit sans encombre et que Luminus remporte les enchères, les travaux pourront débuter en mars 2022. Ils dureront 18 mois et passeront entre autres par la route du Condroz *"mais le chantier s'intégrera au mieux avec le planning de la Région wallonne afin de causer le moins de désagréments possible"*, assurent les différents intervenants.

J.Def.

© S.A. IPM 2020. Toute représentation ou reproduction, même partielle, de la présente publication, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation préalable et écrite de l'éditeur ou de ses ayants droit.